

رَبِّهِمْ
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

AMBASSADE DE MAURITANIE EN SUISSE
MISSION PERMANENTE AUPRÈS DE L'OFFICE DES
NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES A GENÈVE



6

الجمهورية الإسلامية الموريتانية

شرف - اخاء - عدل

سفارة موريتانيا با سويسرا
البعثة الدائمة لدى الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية في جنيف

21^{ème} session du Groupe de travail sur l'EPU
Déclaration de la Mauritanie à l'EPU de l'Arménie

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de la République d'Arménie et la remercie pour son excellente présentation.

L'Arménie a ratifié la majorité des conventions internationales pertinentes, ce qui traduit l'attachement du gouvernement arménien aux principes de la protection et la promotion des droits de l'homme.

Nous saluons l'adoption de plusieurs lois visant la promotion et renforçant l'exercice des droits de l'homme parmi lesquelles, la loi relative à la liberté de réunion, adoptée en 2011, la loi relative à l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, adoptée le 20 mai 2013. Nous notons avec intérêt les efforts déployés dans les domaines de la promotion de la condition de la femme et de l'enfant et du droit à l'éducation

Le rapport national fait état des initiatives prises pour promouvoir le développement économique et social des populations arméniennes. Il donne un aperçu encourageant des progrès dans le domaine des droits de l'homme notamment avec l'approbation en octobre 2012 de la Stratégie nationale pour la protection des droits de l'homme ainsi que du Plan d'action découlant de cette Stratégie en février 2014. Ma délégation s'en félicite et recommande la poursuite et le renforcement des actions visant à améliorer les conditions de vie des populations et la situation des migrants.

Je vous remercie.